

CR du CEVU 2 décembre 2011

Jean-Christophe Routier

Il s'agit à proprement parler plus de notes, prises sur le vif¹ au cours du CEVU, non relues et qui n'engagent que moi.

Ordre du jour :

- approbation CR CEVU du 4 novembre 2011
- bilan de la commission sociale d'établissement
- commission plurielle Handicap
- avenant convention pour délocalisation diplôme IAE à MDI Alger
- demande ouverture de la licence pro MOPS en Martinique
- convention de partenariat avec CNAM

Salah Maouche (SM) demande d'excuser le président qui, retenu, manquera pour la première fois le CEVU...

Approbation CR CEVU du 4 novembre 2011

CR approuvé à l'unanimité - 1 ne prend pas part au vote.

Bilan de la commission sociale d'établissement

Présenté par VP vie étudiante. Point qui avait été reporté 2 fois au CEVU

2010 : total subventions 65087 euros, total aides sociales : 15 800 euros

Année 2011 : 89 projets déposés, 73 acceptés. 49051 euros dans le cadre de Mix'cité pour 22 projets (31873 euros en 2010).

Réapparition de BDE : biologie, physique, sociologie, etc.

janvier à juin 2011 : 80354 euros alloués aux associations (pour 48960 euros même période 2010)

Forte augmentation du nombre d'associations sur le campus depuis 2 à 3 ans. C'est une bonne chose, montre le dynamisme. Mais vigilance sur le "sérieux" des associations subventionnées et leur respect de la charte. Toutes les associations ne sont pas subventionnées.

Vote sur le bilan présenté : 12 pour (unanimité)

Commission plurielle Handicap

Présentée VP vie étudiante.

Précédemment, seul le médecin décidait des aménagements pour les situations de handicap, désormais c'est une commission.

Rôle de la commission : examen des demandes individuelles de compensation des aménagements des évaluations et/ou études pour les étudiants en situation de handicap (permanent ou temporaire).

Plus value : décision repose sur un groupe et non 1 seule personne.

Composition commission : Président, VP FTLV, VP Vie étu, resp des services concernés (examen, relais handicap, etc.), médecin, assit sociale + éventuellement des membres occasionnels (ergonome, DE, ...)

2 types de décisions :

1. aménagements des évaluations
2. aménagements des études et conservation de certaines notes

Avenant convention pour délocalisation diplôme IAE à MDI Alger

présenté par Pierre Louart

Ajout à la convention d'un M2 en GRH en FC (pas de réel débouché FI dans ce domaine en Algérie) + convention mise en place l'année dernière pour 1 an et est à prolonger pour 3 ans, jusque fin du contrat d'établissement en cours.

MDI : Ecole en fort développement, leader en formation de management en Algérie, comprend de nombreux universitaires. Cette école a d'autres partenariats avec d'autres universités françaises.

Vote sur l'avenant : 11 pour - 1 abstention

¹d'où les très probables fautes

Demande ouverture de la licence pro MOPS en Martinique

présenté par Pierre Louart

Formation en FC.

Conventionnement avec une association en Martinique (AMDOR).

AMDOR a d'autres partenariats avec Univ Métropole (Reims, Paris Descartes).

Coopération avec Univ Antilles ? pas possible car pas de volonté en local de mettre en place des partenariats avec les Univ de la métropole.

Vote : 13 pour (unanimité)

Convention de partenariat avec CNAM

Présenté par Olivier de la Villarmois

Objet : permettre aux étudiants du M2 Audit Comptable et Financier de l'IAE de bénéficier d'une formation complémentaire au master sous la forme de supports numériques de l'Intec en vue de la préparation d'un double diplôme : M2 ACF de l'IAE, Master DSCG de l'intec. Pour cursus expertise comptable).

Permet aux étudiants de préparer puis passer 2 UE supplémentaires et ainsi validé le master DSCG.

Le montant de l'inscription des étudiants aux UE est pris en charge par l'IAE, tarif négocié (200 euros par UE cette année). C'est l'objet de la convention d'entériner cet accord et de permettre aux étudiants de bénéficier gratuitement des supports.

Vote sur la convention : 13 pour (unanimité)

Question diverse

aucune

Informations

par Salah Maouche

- Université de Lille : les 4 groupes de travail se sont réunis une première fois.
- IDEFI : dossier à déposer pour 19 décembre (13h). Dossier rédigé aux 2/3. Groupe de rédaction : VP + resp de FC. Texte basé sur le projet présenté dans le dossier l'IDEX.